



Dossier de Presse

Inauguration de la place des Arcades

31 août 2021

Le projet de renouvellement urbain de Rivet

La convention du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) du Quartier de Rivet (2018-2023) a été signée le 13 novembre 2018, elle a marqué le lancement de l'opération de rénovation urbaine.

Le programme global, **des 5 années de travaux**, porte sur :

- La déconstruction de 50 logements, la réhabilitation de plus de 400 logements sociaux.
- La création d'un équipement public regroupant les activités du centre socioculturel de Rivet, le multi accueil les Lutins & la salle de pluri activités à destination des associations.
- La requalification d'un hectare d'espace public (comprenant les espaces de jeux pour enfant, la reprise des voiries, la création d'une aire de fitness, l'ensemble du mobilier urbain, l'éclairage...)

Le projet de Rivet d'un montant total de 15 937 612, 87 €, porté par la Ville de Brive et la CABB, fait l'objet d'un soutien financier de :

- l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU),
- Conseil Départemental de la Corrèze,
- la Caisse des Dépôts et Consignations,
- la Caisse d'Allocation Familiale
- L'Europe...

Le NPNRU doit contribuer à l'accès à l'emploi des habitants des Quartier Politique de la Ville, et garantir le relogement des ménages dans le cadre des démolitions et des réhabilitations aussi le porteur de projet et les maîtres d'ouvrage ont élaboré :

- **Une Charte d'insertion** décrivant leurs engagements, dans la mise en œuvre des mesures d'insertion pour favoriser l'emploi, l'insertion des habitants des QPV ; ***le marché de déconstruction comprend des clauses d'insertion sociales afin de permettre l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.***
- **Une charte de relogement** ayant pour objet de fixer les modalités du relogement et garantir aux ménages des conditions de relogement en respectant leur mode vie et leurs objectifs d'évolution de leur parcours résidentiel tout au long du projet NPNRU.

Les phases du projet

PHASE 1 : la déconstruction de l'immeuble Musset en Juillet 2020, (20 logements) et la réalisation d'un espace fitness et aire de jeux pour enfants ouverts depuis septembre 2021

PHASE 2 : l'aménagement des Arcades 2019-2021

PHASE 3 : les Combes / Platorama 2021/2022

PHASE 4 : Les Peintres et les Ecrivains 2021/2023

PHASE 5 : la déconstruction de l'immeuble Rabelais 2022

La place des Arcades

Le réaménagement de la place en pavé de granit de deux tons dessinant des arcades, la création d'une ombrière et l'installation de nouveaux jeux pour enfants ont permis :

- d'accentuer l'effet d'ouverture sur la place et ses abords
- de clarifier l'accès avec une entrée piétonne unique,
- de préserver sur la place un espace libre polyvalent par la création d'une esplanade.

Les bâtiments, Camus, Pagnol, Cocteau, Malraux (84 logements) ont été réhabilités, changement des menuiseries, des chaudières, pose robinets thermostatiques sur les radiateurs création de VMC, isolation des rampants, ces travaux ont pour objectif l'atteinte de l'étiquette énergétique B. Ils ont été complétés par l'embellissement des façades, la réfection des sols, plafonds, murs, des parties communes et la reprise de la sécurité incendie de ces dernières.

Le boulevard Roger Combes, reprise intégrale de la chaussée et des trottoirs, création d'un quai bus, augmentation de l'offre de stationnement aux abords de la place, installation de colonnes enterrées.

Ces travaux de résidentialisation favorisent une ouverture de l'espace, qui sera conforté, grâce à la construction de l'équipement public central regroupant le centre socio culturel et le multi accueil les lutins. Cette structure municipale de près de 1 000 m² fera le lien entre Rivet-haut et Rivet-bas et participera à l'amélioration du quotidien des habitants.

Un nouveau chantier de grande ampleur qui s'inscrit dans ce projet de rénovation urbaine globale de deux quartiers prioritaires Rivet puis Gaubre, pour un montant total de 25 Millions d'€.

Les partenaires du projet NPNRU de Rivet :



Contact :

Agnès Massonnier

DGA des solidarités et tranquillité Publique

Agnes.massonnier@agglodebrive.fr

Tél : 05 55 74 70 19